

Les missions juridiques pour un responsable paie - CP FFP

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous secteurs**

La certification concerne toute entreprise, organisme, fondation ou administration employant des responsables paie ou des personnels amenés à exercer ces fonctions.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **315**, **128**

Code(s) ROME : **M1502**, **M1503**

Formacode : —

Date de création de la certification : **12/10/2013**

Mots clés : **Ressources Humaines**, **Paie**,
Gestion du personnel, **Responsable paie**

Identification

Identifiant : **990**

Version du : **31/05/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ [RH 7.0 : 21 scénarii prospectifs des métiers RH \(ANDRH 21/11/17\)](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Appréhender le Droit de la Paie et le Droit Social dans toutes ses composantes (code du Travail, droit conventionnel, ANI et accords de branche...) et savoir s'y reporter en permanence dans l'exercice d'une activité professionnelle règlementée.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ Non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Appliquer les règles essentielles du droit social relatives à la paie et veiller à leur bonne transcription sur le bulletin de salaire.

Appliquer correctement les données permanentes et assurer la bonne gestion des données variables.

Contrôler les calculs des cotisations, en application de la réglementation sociale et fiscale afférente.

Réaliser les formalités déclaratives relatives à la gestion de la paie.

Modalités générales

La formation de préparation à la certification a une durée de 8 jours (56 heures) comprenant les temps d'évaluation. Dispensée en présentiel en 2 modules de 4 jours, elle est animée par des avocats du Cabinet FIDAL (1er cabinet d'avocats d'affaires en France), ayant à la fois une approche juridique et opérationnelle du droit social et du droit de la paie.

Les principes pédagogiques sont :

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Fonctionnaires

Nombreux cas pratiques
Pédagogie interactive
Recherches personnelles
Rythme adapté à la vie professionnelle

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Reconnaissance professionnelle.
Développement de l'employabilité.
Montée en compétence rapide et efficace.
Remise de supports qui pourront servir de référentiel après la formation.

Pour l'entité utilisatrice

Formation permettant de sécuriser les pratiques en matière de droit social et de droit de la paie.
Permet de valoriser et "fidéliser" le salarié.

Evaluation / certification

Pré-requis

Niveau bac + 2 ou 5 ans d'expérience dans le secteur de la Paie.

Compétences évaluées

Apporter une réponse circonstanciée et applicable à toute problématique de Droit de la Paie dans sa structure. (ex : comment traduire dans la paie un accident du travail ?).
Appliquer le droit de la paie et le droit social dans chacune de ses missions, afin de sécuriser juridiquement l'entreprise.
Appliquer sur le bulletin de salaire les règles du droit social et de la paie.
Gérer les cotisations sociales et fiscales.
Réaliser les formalités déclaratives relatives à la gestion de la paie.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non applicable au CP FFP

Centre(s) de passage/certification

- Ensemble des sites de Fidal Formation (34 sites en métropole et en Martinique)

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise en mains propres à l'occasion d'un événement dédié, d'un document attestant l'obtention du certificat professionnel (CP FFP) correspondant.

Plus d'informations

Statistiques

Près de 50 certifiés par an.

Autres sources d'information

<http://www.fidalformation.fr>